EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **30 mars 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trente mars deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 mars 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Monique BONNET à Christine DULAC-ROUGERIE, Dominique ADENOT à Françoise NOUHEN, Alparslan COSKUN à Patricia GUILHOT, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Laurence SCHLIENGER à Marianne MAXIMI**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE**

Absent(e)s : **Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

<u>Secrétaire</u> : **Marianne MAXIMI**

Monsieur Louis COUSTES arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°1 et n°2.
A la demande de Monsieur Nicolas BONNET, et après une présentation et un débat uniques, Monsieur le Maire modifie l'ordre du jour pour inverser le vote des questions n°1 et n°2.
Monsieur Nicolas BONNET quitte la séance pendant la présentation de la question n°4 et donne pouvoir à Madame Dominique ROGUE-SALLARD.
Monsieur le Maire propose de voter la question n°27 avant la question n°6 par souci de cohérence.
Monsieur Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY.

Rapport N° 66
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AIDES À PROJETS INTERNATIONAUX

Un crédit global de 36 000 euros est prévu au budget pour les associations et aides à projets internationaux dont le reliquat est, à ce jour, de 33 700 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

<u>ALGERIA-COM-EVENT : 2 000 euros</u>

L'association « Algeria-Com-Event », créée en 2015, a pour ambition de tisser des liens d'amitié, d'échanges culturels et de coopération entre Clermont-Ferrand et l'Algérie.

Tout au long de l'année 2018, l'association « Algeria-Com-Event » proposera diverses activités :

- organiser le 2ème Salon du Livre « L'Algerauvergnat » à la Chapelle des Cordeliers les 4 et 5 mai 2018 ;

- accueillir à Clermont-Ferrand un groupe de 10 jeunes de Ghardaïa en mars 2018 suite aux 1ères Rencontres Architecture Eau Désert qui ont eu lieu à Ghardaïa en février 2017.

En décembre 2018, ce sont 10 collégiens clermontois qui se rendront à Ghardaïa en Algérie.

L'association « Algeria-Com-Event » a également comme projet de mettre en place des classes d'eau à la rentrée 2018 en direction des enfants et adolescents des quartiers nord de Clermont-Ferrand.

Afin de mener à bien ces actions, l'association « Algeria-Com-Event » sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 5 000 euros sur un budget global de 19 150 euros. Nous proposons une participation de la Ville à hauteur de 2 000 euros.

Ses autres sources de financement sont le Conseil Régional (2 000 euros), le Conseil Départemental (5 000 euros), la DRAC (1 000 euros), l'association RAED partenaire de Ghardaïa (3 600 euros) et 1 000 euros provenant de sponsoring et mécénat.

ATENEO IBERO AMERICANO : 400 euros

L'association « Ateneo Ibero-Americano » a été créée en 1969 au sein du Département d'Études Hispaniques de l'UFR Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Clermont Auvergne (UCA). Ses actions visent à promouvoir la culture et la civilisation hispaniques à Clermont-Ferrand et à la diffuser auprès d'un large public.

L'association « Ateneo Ibero-Americano » organise chaque année des actions permettant aux étudiants et à tout public de découvrir la culture hispanique au sens large : musique, gastronomie, architecture... lors de soirées thématiques, d'exposition ou de tables rondes.

Cette année, elle met en place un voyage d'étude en Espagne entre Madrid et Valladolid, cette dernière étant une ville du Réseau international des villes Michelin. A cette occasion, outre des visites culturelles et le suivi de cours en espagnol au sein de l'université, seront organisées des rencontres avec des étudiants erasmus afin d'échanger sur l'intérêt des mobilités universitaires internationales.

L'association « Ateneo Ibero-Americano » sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 400 euros sur un budget global de 11 300 euros. Les autres sources de financement sont de l'autofinancement (participation des membres de l'association et ventes de gâteaux et crêpes 6 400 euros), le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (1 500 euros), une aide directe de la composante langue de l'université Clermont Auvergne (1 500 euros), du sponsoring (CIC Iberbanco 1 000 euros) et le CROUS (500 euros).

ASSOCIATION SENEGALAISE DE CLERMONT-FERRAND : 400 euros

L'Association Sénégalaise de Clermont-Ferrand, créée en 2015, compte à ce jour 200 membres, dont 180 étudiants issus de l'Université Clermont Auvergne (UCA). Le but de cette association est de promouvoir la solidarité et la fraternité entre les différentes composantes de la communauté sénégalaise de Clermont-Ferrand.

L’Association Sénégalaise de Clermont-Ferrand organise chaque année une ou deux rencontres afin de permettre une meilleure intégration des sénégalais dans le tissu estudiantin et social de Clermont-Ferrand mais aussi de promouvoir la culture sénégalaise sous toutes ses formes.

Cette année, la journée culturelle de l'association se déroulera le 31 mars 2018 dans la salle Duclos mise à disposition par la Ville. Au programme, il est prévu un défilé de mode, une conférence-débat sur le thème « L'entrepreneuriat pour les jeunes diplômes », des stands de dégustation de spécialités sénégalaises et un concert.

L'Association Sénégalaise de Clermont-Ferrand fait appel au soutien financier de la collectivité à hauteur de 1 000 euros sur un budget global de l'action de 9 400 euros. Les autres sources de financement sont de l’autofinancement et de la billetterie (2 000 euros), le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (sollicité 4 400 euros et attribué 2 000 euros) et le CROUS (400 euros).

Au vu de l'intérêt de ce projet, il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle de 400 euros, en complément du prêt de la salle.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l’unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 avril 2018

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche, la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER